

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Chez le marchand de vin  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217044>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

en cloches (en attendant de voir, comme pendant la grande guerre, les cloches transformées en canons!).

Le duc de Savoie, qui désirait ces coulevrines et qui aurait bien voulu ne pas les voir tomber entre les mains de la frondeuse Genève, ne pardonna pas ce don de Fr. Bonivard, d'où les péripéties de la vie de celui-ci. Arrêté une première fois, le prieur fut relâché à condition de renoncer à son prieuré. Après des démarches infructueuses pour rentrer en possession de son bien, Bonivard céda Saint-Victor à la ville de Genève en s'en réservant les revenus.

C'est pendant la seconde partie de sa vie que Bonivard rédigea, avec Froment, les « Chroniques de la ville »; il écrivit d'autres ouvrages encore et mourut en 1570, âgé de 77 ans. Marié quatre fois, il fut malheureux, en tout cas, avec deux de ses femmes; la fin de sa vie fut pauvre et misérable.

Ce qui l'amena à Moudon, en mai 1530, c'était toujours la rivalité entre la Savoie et Genève. Si Bonivard ne fut pas le héros légendaire des libertés genevoises, il fut courageux et hardi, bon patriote, travaillant à l'indépendance genevoise. Il s'agissait, en cour baillivale de Moudon, d'examiner une affaire avec le comte Jean II de Gruyère. Bonivard vint à Moudon dans l'intention de déjouer les menées du duc contre Genève et contre le traité de combourgeoisie entre cette ville d'une part, Berne et Fribourg, de l'autre part; le duc demandait aussi à Bonivard de céder le prieuré de Saint-Victor à une maison religieuse de Champéry, en échange d'une pension annuelle.

M. Cherpillod décrit l'arrivée de Bonivard à Moudon, monté sur sa mule; il se rend à l'hôpital de la Vierge Marie, sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel, où devaient se tenir les séances solennelles. Bonivard n'obtint pas ce qu'il espérait et l'on prépara certainement à Moudon un guet-apens contre le malheureux prieur.

Un des agents du duc, François Noël, retint Bonivard et lui offrit l'un de ses valets comme guide; tout un complot avait été organisé pour s'emparer de Bonivard, malgré le sauf-conduit qu'il tenait du duc de Savoie. On se mit en route par le Jorat; comme Bonivard et son guide arrivèrent à Sainte-Catherine, une bande sort des taillis, attaque le prieur et son guide, d'un coup de couteau tranche la ceinture de son épée. Bonivard est ensuite emmené à Chillon par le chef de cette bande, qui était capitaine au château; ainsi le duc de Savoie se débarrassa d'un adversaire gênant. On sait que Bonivard fut délivré en 1536 par les troupes bernoises, alliées de Genève, marchant à la conquête du Pays de Vaud.

CHEZ LE MARCHAND DE VIN. — *L'apprenti* : — Veuillez me dire, patron, sur quelles bouteilles je dois mettre les étiquettes 1864 et 1865 ?

Le patron : — Il me semble qu'avec un peu de réflexion, tu devrais comprendre toi-même que celui que nous avons fabriqué en premier lieu, c'est le 1864 et le dernier le 1865.



POULARD ET MOTTU

III

UNE AVENTURE DE VOYAGE

La difficulté grandissante de vivre à « Losenu » sans rien faire; les rebuffades de plus en plus fréquentes des gens — « ôtez-vous de partout ! » — le souvenir des paroles du vieux Béguin célébrant les beautés du vagabondage dans la campagne, tout cela décida, une fois encore, Poulard et Mottu à tenter les chances d'un petit voyage. Ce fut, d'ailleurs, leur dernière tentative en ce domaine.

Donc, un jeudi matin, ayant récolté la veille quelques sous à aider au déchargement de deux wagons d'oranges à la gare du Flon, Poulard et Mottu quittaient la ville, subrepticement, sans aver-

tir les camarades. Trop souvent, ils avaient esquissé un faux départ dont les autres s'étaient moqués, accueillant leur rapide retour avec des railleries au gros sel. Cette fois-ci, ils ne voulaient pas s'exposer à semblable réception. Ils n'avertirent ni Pierre, ni Paul, ni Jacques et se mirent en route, paisiblement, vers neuf heures, comme s'ils étaient partis pour un tour à Ouchy ou à Beaulieu.

Et puis, pour éviter la rencontre de gendarmes connus, ils iraient à La Côte. Jusqu'alors, leurs escapades s'étaient bornées à de brèves expéditions dans le district de Lavaux, sans jamais dépasser Cully, qui leur paraissait déjà aux confins du monde habitable. Mais à Pully, mais à Lutry, mais à Cully, mais dans toute cette région, Poulard et Mottu étaient connus de la maréchassée, et celle-ci ne laissait pas que de s'intéresser, parfois avec une persistance indiscreète, à leurs petites pérégrinations. Mieux valait donc, puisque aussi bien le voyage projeté serait de quelque durée, choisir un pays où les deux, camarades fussent ignorés des porteurs de képis et d'épaulettes. Or, la Côte présentait pour eux cette réjouissante singularité. Leur décision fut, par conséquent, rapide et sans discours préalables. D'ailleurs, Poulard ayant parlé, Mottu approuva.

\* \* \*

Les débuts du voyage furent encourageants. Poulard et Mottu arrivèrent à Renens sans hâte, marchant d'un joli pas de promenade, en rentiers satisfaits de la vie et d'eux-mêmes. Le tramway les rattrapa à la station du Grand-Hôtel et, naturellement, ils s'arrêtèrent pour regarder. Tout spectacle à sa valeur pour des excursionnistes intelligents. Une dame descendit, très vive et très fâchée. Elle était possesseur d'une grosse malle que le contrôleur déposa sur le chemin, tandis que la bonne dame récriminait contre un certain Jaccaud qui eût dû être là « avec le char » et qui, apparemment n'y était pas.

— Ah ! ce Jaccaud, ce Jaccaud, quel tour il me joue là ! Est-il possible ?

Et elle virevoltait sur place, examinant toutes les directions par lesquelles « ce Jaccaud » pouvait venir. Mais, comme sœur Anne, la bonne dame interrogeait en vain. Tout à coup, apercevant Poulard et Mottu, qui n'avaient pas l'air de personnages accablés d'occupations, elle leur demanda de remplacer « ce Jaccaud » et de porter la malle jusqu'à la Villa Rose, sur la route d'Ecublens.

— Ce n'est pas loin. A peine trois kilomètres. A vous deux, ça ne pèsera rien.

Dire que la proposition leur agréa beaucoup serait exagéré, mais trop veules pour refuser, ils acceptèrent, se soumettant à ce détail de leur existence, comme ils se soumettaient aux autres. Poulard dit :

— Moi je veux bien.

Et Mottu, sans parler, se baissa et saisit la poignée du coffre. Ce geste était un acquiescement. Ils partirent. Le coffre n'était pas lourd et le trajet n'était pas long. Curieuse, la petite dame — cinquante ans, peut-être — interrogea les deux camarades. Poulard, naturellement, se chargea de la réponse qui, naturellement encore, le représentait, lui et son fidèle, comme des ouvriers victimes du chômage et en quête d'un travail quelconque.

— En ville, assurait Poulard, pas moyen de gagner un sou. Les chantiers renvoient du monde.

\* Et il sut si bien débiter son aimable récit, que la bonne petite dame en fut tout attendrie. A la villa, elle les fit manger copieusement, leur donna à chacun vingt sous et dans un journal, assez de vivres pour attendre le lendemain sans craindre la famine.

Ils partirent émerveillés pour la pinte la plus voisine, dégustèrent là deux ou trois petits verres, firent remplir la « topette », puis, d'un pas allègre, ils allèrent choisir dans le bois d'Ecublens un endroit pour y passer la nuit. Réellement le voyage s'annonça bien.

\* \* \*

Et à l'aube suivante, Poulard et Mottu se réveillèrent sur un lit de feuilles mortes. Ils s'ébrouèrent comme des chiens mouillés et Poulard, toujours vaguement soucieux d'hygiène et de propreté, alla se débarbouiller dans la minuscule rivière qui tra-

verse le bois. Mottu, lui, dédaigneux des luxes mondains, attendit en cassant la croûte.

— Marche, commanda Poulard en revenant.

— Où va-t-on ?

— Sur Morges.

— On ferait peut-être mieux d'attendre à demain.

Poulard s'étonna.

— Demain ? Pourquoi demain ?

Son accent était si peu sympathique que Mottu hésita à répondre. Cependant il hasarda :

— C'est que... aujourd'hui... c'est vendredi...

— Et après ?

— Vendredi treize... un sale jour.

Poulard se fâcha.

— Laisse-moi donc tranquille avec tes histoires de bedan !

— Bedan ! Bedan !

— Oui, bedan ! Tes jeux de cartes, tes gandoises, tes bétanies... Tiens, veux-tu que je te dise : tu es plus fou que les fous !

Mottu grommela deux ou trois paroles contre les gens qui ne veulent rien croire et qui pensent tout savoir, puis il se tut, digérant en silence l'épithète de bedan si généreusement octroyée par Poulard.

Ils marchèrent.

En traversant le village d'Ecublens, une halte fut jugée nécessaire. On but un déci de lie à l'auberge. Et, de là, paisiblement, à douce allure, on descendit à St-Sulpice où un repos s'imposait. Ils avaient encore trente sous et des jaunes, et achetèrent du pain qu'ils mangèrent hors du village, au bord de la route, sous un noyer. Un petit somme là-dessus et, tout ragaillardis, Poulard et Mottu suivirent dès lors la grande route. Poulard sifflotait. La vie lui semblait souriante. Il dit :

— Béguin a raison. La campagne c'est rudement chouette.

Mottu grogna une vague approbation.

A Préverenges, deux décis de lie.

(A suivre.)

Sami de Pully.

Kursaal. — Samedi et dimanche à 20 h. 30, deux dernières soirées de la plus gaie des opérettes modernes : « La Chaste Suzanne », trois actes à grand spectacle, à l'endiablée musique de Gilbert, avec Mme Mary Petitdemange et toute la troupe. Au 2me acte, formidable bataille de serpents entre les artistes et le public.

Dimanche à 14 h. 30, matinée extraordinaire avec « La Fille du Tambour-Major », opérette militaire à grand spectacle en 4 tableaux, d'Offenbach, avec l'entrée triomphale des Français à Milan, etc.

Lundi, relâche. Mardi : « La Fille du Tambour-Major »; mercredi : « Les Mousquetaires au Couvent »; jeudi : « Les Dragons de Villars »; ces trois représentations sont offertes aux dames.

La semaine prochaine s'ouvrira la saison d'un mois d'opéra avec le superbe quatuor lyrique que M. Wolff-Petitdemange vient d'engager à Paris.

Royal Biograph. — Le Royal Biograph présente cette semaine un programme copieux, varié, artistique, enfin de quoi satisfaire toutes les exigences. « La Neige sanglante », splendide drame de l'Alaska, dont les trois actes se passent parmi les chasseurs de cette région des neiges éternelles. « Boby chauffeur émérite ! », comédie comique du meilleur goût. « Au pays de la résine », film documentaire, et dernière de l'immense succès populaire : « L'Orpheline », qui verra ses misères terminées et pourra goûter d'un bonheur parfait. Dimanche 26, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

DEMANDEZ PARTOUT  
„Luy“ Cocktail  
LES DES APÉRITIFS  
MARQUE DÉPOSÉE  
D.O.M. DISTILLERIE VALAISANNE S.A.  
SION

Noblesse  
vermouth délicieux  
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.